

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2023

PLR 2022 - (N° 1095)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 4

présenté par

M. Dessigny, M. Barthès, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Chaque année, avant l'examen du projet de loi de finances, le Gouvernement remet au Parlement un rapport exposant l'apport financier des titres indexés à la gestion de la dette et la stratégie qui gouverne ce choix de produit financier ainsi que les cibles et les bornes appliquées par l'Agence France Trésor en application de cette stratégie.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La charge d'intérêts relative aux obligations indexées (OATi) est en augmentation constante, nonobstant sa dangerosité compte tenu de la conjoncture économique. L'Agence France Trésor a émis pour 25,4 Md€ de titres indexés (OATi) en 2022 (soit 8,9 % des émissions brutes), contre 23,6 Md€ en 2021 (8,2 %). Le déclenchement de l'inflation, son haut niveau et sa pérennité dans le cycle économique, suscite un intérêt aiguisé pour les titres indexés (OATi). La documentation publique sur ce sujet n'apparaît cependant ni assez fournie, ni assez régulière, compte tenu du risque inhérent

à la nature même de ces titres. Raison pour laquelle le présent amendement propose que le Gouvernement publie annuellement un rapport sur ce sujet avant l'examen du projet de loi finances.